Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — BUREAU D'ANNONCES 1, rue des Sept-Agaches, 1, Grand'Place

CONDITIONS	
Par la Poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitroph. et Etrang.	port en sus

PUBLICITÉ		
Annonces	la ligne	0.40
Réclames	—	0.75
Faits-divers	—	1.50
Chronique locale	—	4.00

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
universellement reconnu le meilleur

TEMPÉRATURE

Lille, le 25 juin.

Minimum, nuit, abrité ... 9°8
Minimum, nuit, découvert ... 9°2
Surface du sol, 8 h. du matin 14°6
A 1 mètre de profondeur ... 13°0
De l'air à l'ombre ... 13°0
Maximum, jour, à l'ombre ... 16°5
Maximum, jour, au soleil ... 17°6
Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°66.
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : O.-S.-O.

Baromètre. — Le 25 juin (2 heures matin) la pression était de 764 m/m, le 26 juin (8 heures du matin) la pression est de :

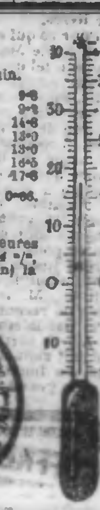

SÉNAT

LE RENVOI DE LA CLASSE 1903

(suite)

M. DE GOULAINE termine en disant : On peut hélas se demander, après les tristes incidents d'Agde, si nous ne sommes pas arrivés au moment où nous n'avons plus qu'à constater la déchéance irrémédiable de l'esprit militaire chez nous.

Qui cependant pourrait nous assurer que nous ayons devant nous encore de longues années de paix ?

Les délégués de La Haye vont-ils rapporter la formule de la pacification générale ?

LE GÉNÉRAL LANGLOIS vient ajouter encore à ces paroles pessimistes : On parle aussi de renvoyer la classe 1904. A ce moment-là, nous n'aurons plus qu'un seul homme pour six chevaux et, comparant nos effectifs d'alors avec ceux de l'Allemagne, le général estime que nous n'aurons que 65 cavaliers à opposer à 100 cavaliers allemands.

Si la guerre éclatait, notre division de Lunéville aurait à soutenir le choc de huit divisions à effectif double du nôtre.

La lutte serait de 1 contre 4.

Il ne s'agit pas d'augmenter ou au moins de maintenir nos effectifs, il est surtout nécessaire de relever l'état moral des troupes et tout d'abord en combattant le scandaleux favoritisme qui, par exemple, fait confier à un colonel une enquête sur un colonel.

C'est violer nettement la hiérarchie des grades.

LE GÉNÉRAL PICQUART. — Le colonel Gérard a été mis à la disposition de l'officier général chargé de l'enquête. Il n'a été que son porte-parole et rien autre.

LE GÉNÉRAL LANGLOIS critique ensuite le projet en discussion. Il adjure ses collègues de ne pas toujours se retrancher derrière la responsabilité gouvernementale.

Dès que l'armée allemande pénétrera en France le gouvernement s'effondrera sous la colère populaire. C'est à la France qu'il faut songer, à sa sécurité que votre vote peut compromettre à jamais.

Rappelez-vous que la Russie s'est réveillée le lendemain de la première conférence de La Haye par les désastres de sa flotte.

N'avons-nous pas à redouter pareille éventualité au jour qui suivra la deuxième conférence de la paix ?

L'orateur est applaudi par la droite et le centre.

La discussion est remise à une séance ultérieure.

Aujourd'hui le Sénat se réunira pour recevoir le dépôt du projet sur la fraude des vins.

Séance levée à 6 h. 25.

Vous louerez votre maison en l'annonçant dans le journal le plus lu.

La CROIX DU NORD est très lue

Reproduction interdite.

Les bureaux des annonces de la « Croix du Nord » sont installés, 1, rue des Sept-Agaches, 1, (Grand-Place), LILLE.

LES ALLUMETTES

Impossible de parler des allumettes de la Régie sans que votre interlocuteur ne vous rie au nez et ne vous lance la réflexion : « Ça ne prend pas ! »

On ne répond pas, on lui offre une cigarette ou un député, selon ses moyens de fumeur, et on l'allume avec une allumette de la Régie, qui prend... presque toujours.

Aussi n'est-ce pas pour vous apitoyer sur le sort des « craqueurs » d'allumettes que je touche à ce sujet brûlant, mais simplement pour poser une question.

Pourquoi n'emploie-t-on pas à la fabrication de ce cher objet du monopole les pensionnaires des prisons ?

On fabrique beaucoup de choses en prison.

Et d'abord les couronnes mortuaires, pour lesquelles il n'y a guère d'apprentissage, témoin notre ami M. Decaestecker, devenu en trois jours expert en la matière, grâce aux policiers et gendarmes mis au service de M. Dron et qui lui procurèrent ce stage professionnel inattendu.

Des couronnes et des chaussons de lisière, on en fait, je crois, un peu partout, en ces internats, hélas ! trop fréquentés.

Mais ce n'est pas tout.

D'après une statistique dont nous n'avons pas lieu de soupçonner l'exactitude, il a été fabriqué dans les prisons, en 1905, pour 17.581 fr. d'abat-jour ; 125.445 fr. d'aiguilles et épingles ; 94.000 fr. de boutons ; 100.000 fr. de plumeaux, balais et brosses ; 86.000 fr. de cordage et dévidage de laine ; 212.700 fr. de chaussures ; 232.000 fr. de menuiserie et ébénisterie ; 97.177 fr. de faux-cols et manchettes ; 101.463 fr. d'impression ; 280.900 fr. de serrurerie, etc., etc.

Joli chiffre qui vient faire concurrence à la main-d'œuvre libre, et l'Etat fait travailler dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lui.

La moyenne produite par journée de travail, donne, en effet, les chiffres suivants :

Maisons centrales hommes	1 1788
— — femmes	0 8934
Pénitenciers agricoles hommes	0 6894
Maisons d'arrêt hommes	0 58
— — femmes	0 48

Est-il beaucoup de brossiers, de cordonniers, de typos, et de serruriers qui consentiraient à travailler dans ces conditions chez un patron ?

Sans approfondir les avantages et les inconvénients du travail dans les prisons, servons-nous de ces constatations et revenons aux allumettes.

Que coûtent-elles en Belgique ? Presque rien.

Or, l'Etat français en achète des quantités chez nos voisins. Il les paie, grâce au nombre, un prix dérisoire, et nous les revend le prix que vous savez.

Mais, puisque la main-d'œuvre prisonnière est si peu coûteuse, ne serait-ce pas le cas de créer une manufacture où, par les prisonniers, seraient fabriquées les allumettes pour lesquelles l'Etat se fait le client des Belges ?

L'Etat n'y perdrait pas : ses « pensionnaires-ouvriers » travailleraient facilement pour lui aux conditions de Belgique, et ses manufactures déjà existantes garderaient leur fabrication, puisqu'il ne s'agit que des allumettes achetées à l'étranger.

Les prisonniers façonneraient moins de brosses, de plumeaux, d'abat-jour, puisqu'ils feraient des allumettes, et ce serait autant de main-d'œuvre qui ne serait plus enlevée aux ouvriers libres.

Ainsi serait supprimé cet abus, qui est une absurdité, de l'Etat, qui détient un monopole et qui en fait vivre l'étranger, en lui achetant une partie de sa marchandise.

Voilà ce que j'avais à dire à propos d'allumettes.

Députés et sénateurs à 15.000 francs pourraient s'en occuper, car la chose paraît raisonnable, pratique et utile aux contribuables.

En attendant, n'auriez-vous pas une allumette belge... de la Régie ?

V. H.

ÉCHOS

LES ASSOCIATIONS DES PÈRES DE FAMILLE POUR ASSURER LA NEUTRALITÉ DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES.

La nécessité d'organiser, notamment dans les paroisses où il n'existe pas d'écoles libres, des associations de pères de famille en vue d'assurer la neutralité dans les écoles publiques, est urgente.

Le Congrès des catholiques de la Loire, qui s'est tenu récemment à Saint-Etienne, sous la présidence de Son Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, a adopté les trois vœux suivants, relatifs à ces associations :

« 1° Qu'il soit fondé dans les départements des associations de famille pour assurer la neutralité scolaire des écoles publiques en matière religieuse ;

« 2° Que ces associations soient déclarées et cantonales ;

« 3° Que de pareilles associations en France soient fédérées entre elles par un Comité central chargé de les soutenir, de les encourager et parfois de les diriger. »

Des vœux analogues ont été adoptés dans plusieurs congrès catholiques tenus en ces temps derniers.

LA « SAVOYARDE »

On lit dans le « Bulletin du Vœu National » :

« Plusieurs de nos amis nous ont écrit pour nous demander des renseignements au sujet de la nouvelle publiée par l'« Univers » du 26 mai, d'après laquelle la « Savoyarde » ne sonnerait plus jamais par suite d'une fissure constatée au cours des travaux préparatoires à son installation dans le beffroi.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris ayant prescrit à cet égard une enquête confiée aux hommes les plus compétents, nos lecteurs comprendront que nous soyons tenus à ce sujet à la plus grande réserve. Dès à présent, toutefois, nous pouvons leur affirmer que — si fissure il y a — la malveillance n'y est absolument pour rien. Les récits contraires n'ont pu germer que dans des imaginations portées à chercher la cause des événements dans des considérations qui leur sont, en général, tout à fait étrangères. »

LES BILLETS D'ALLER ET RETOUR

Depuis longtemps, le Touring-Club demandait que les Compagnies du P.-L.-M. et du Nord délivrent les billets « d'aller et retour » de toute gare à toute gare.

Suivant le libéral exemple donné par les autres grandes compagnies, le P.-L.-M. vient de décider, qu'à l'avenir, les billets d'aller et retour seraient délivrés de toute gare à toute gare sur son réseau.

Il y a lieu de féliciter le P.-L.-M. de cette décision, don de joyeux avènement de son nouveau directeur, M. Mauris.

Nous ajouterons que nous voulons espérer que la Compagnie du Nord, désormais la seule à ne point délivrer des billets d'aller et retour de toute gare à toute gare de son réseau, se décidera à suivre cet excellent exemple et à ne pas rester dans son isolement en ce qui concerne une mesure dont souffrent beaucoup de nos concitoyens.

CHEMIN DE FER DU NORD

Modifications au service — A partir du 1er juillet 1907, les modifications suivantes seront apportées au service des trains de voyageurs : 1° entre Hirson et Aulnoye.

Le train 1520, partant d'Hirson à 6 h. 17 du soir, sera avancé de cinq minutes au départ de cette gare, et il sera modifié jusqu'à Dompierre, où il reprendra son horaire actuel. Il suivra la marche suivante : Départ d'Hirson, 6 h. 12; d'Anor, 6 h. 25; de Fourmies, 6 h. 35; de Féron-Glageon, 6 h. 40; de Pont-de-Sains, 6 h. 47; de Sains, 6 h. 54; d'Avesnelles, 7 h. ; d'Avesnes, 7 h. 07; de Saint-Hilaire, 7 h. 11; de Dompierre, 7 h. 18 soir.

2° Entre Anor et Hirson.

Le train 8 Chimay arrivera à Anor à 5 h. 44 du soir, au lieu de 5 h. 08; il sera prolongé jusqu'à Hirson, où il arrivera à 6 h. du soir.

Comme conséquence, le train 9 Chimay partira d'Hirson, au lieu d'Anor; il suivra la marche ci-dessous :

Départ d'Hirson, 6 h. 21; arrivée à Anor, 6 h. 32, soir; départ d'Anor, 6 h. 33 soir, sur Momignies et Chimay.

— A partir du 1er juillet : 1° Le train rapide 2226 Nord (163 Etat-Belge) 1re et 2e classes, venant de Londres et arrivant à Lille à 4 34 soir, repartira de Lille à 4 h. 39 et arrivera à Bruxelles-Midi à 18 h. 40.

Le train partant de Lille à 5 h. 02 soir, passant à Baisieux à 5 h. 15/5 h. 18 et arrivant à Bruxelles-Midi à 19 h. 17 sera maintenu et prendra les voyageurs des trois classes.

En sens inverse, un nouveau train express comportant des voitures des trois classes sera créé de Bruxelles-Midi à Lille.

Le départ de Bruxelles-Midi sera fixé à 20 h. 03, le passage à Baisieux aura lieu à 10 h. 08/10 h. 21 soir et l'arrivée à Lille à 10 h. 38 soir.

2° Il sera créé un nouveau train omnibus, comportant les trois classes, de Tournai à Lille et vice-versa.

Voir plus loin les Dépêches de la Nuit

Chronique Electorale

CANTON DE ROUBAIX-OUEST

Le congrès radical tenu à Croix a désigné M. Ladam, conseiller municipal de Wasquehal, comme candidat aux élections cantonales.

Le candidat, de confession protestante, est patronné par le député blocard Delcroix.

CANTON DE LANDRECIES

M. Deloffre, conseiller général, ne demandera pas le renouvellement de son mandat.

L'ineffable Bourdon, maire de Bousies, voudrait, paraît-il, décrocher la timbale.

Gazette du Nord

Mardi après-midi, à trois heures, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, à **DOUAI**, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de **M. Louis Leleu**, garçon de recettes à la banque Dupont et Cie, décédé à l'âge de 51 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée.

Le défunt avait fait partie du pèlerinage de Lourdes en août 1904.

Les anciens pèlerins de Lourdes avaient eu la touchante délicatesse de se faire représenter par une délégation aux funérailles de l'ami défunt.

PÈLERINAGE
à Notre-Dame Toute Miséricordieuse
A PELLEVOISIN

Pour la troisième fois, un groupe de pèlerins du Nord vient d'aller prier la Très Sainte Vierge, Mère de Miséricorde, à Pellevoisin. Ils étaient vingt-sept en 1905, au nombre de cinquante en 1906. Cette année, ils se sont comptés cent sept. Tourcoing, Roubaix, Armentières et Lille ont fourni cette importante et pieuse phalange.

Sans préjuger en quoi que ce soit des décisions de la Sainte Eglise, et parfaitement en règle avec les autorités ecclésiastiques, nos compatriotes ont prié avec une persévérante ferveur la Vierge Miséricordieuse.

Leur démarche a produit la meilleure impression, tant elle fut docile et recueillie.

Partis de chez eux il y a quelques jours, ils s'arrêtèrent à Paris pour une première étape de dévotion au sanctuaire de Montmartre. Le lendemain matin, après avoir entendu la sainte messe à Sainte-Clotilde, ils prirent le chemin du Berry en suivant la ligne de Blanc à Argent.

La réputation de Pellevoisin est due à la dévotion qui s'y pratique en l'honneur de Marie, invoquée sous le titre de Mère toute miséricordieuse. C'est aussi de cette terre bénie qu'est sorti, approuvé par Rome, pour se répandre par tout l'univers, le scapulaire du Sacré-Cœur.

Nos pèlerins y passèrent deux jours qui leur parurent trop courts au gré de leur piété. Dès l'arrivée, M. l'abbé Dupuis chanta le salut solennel d'ouverture des exercices de pèlerinage. Le lendemain, à sept heures, M. l'abbé Bourgeois, curé de Notre-Dame de Grâces, à Loos, célébra la messe de communion. Tous les pèlerins s'approchèrent de la Sainte Table. A dix heures, la grand'messe fut chantée par M. l'abbé Maeure, archiviste diocésain.

Immédiatement après commença, pour durer jusqu'au soir, l'Adoration du Très-Saint-Sacrement. L'après-midi, sitôt les vêpres, une procession s'organisa dans la propriété privée de Mme la comtesse de La Rochefoucauld. Puis ce fut le salut de clôture à l'église paroissiale, et, le soir, devant la croix du Calvaire illuminée, tous se retrouvèrent pour acclamer le Sacré-Cœur et la Sainte Vierge.

M. l'abbé Delattre, aumônier des Œuvres à Tourcoing, fut le prédicateur du pèlerinage.

Le clergé de Pellevoisin se plut à reconnaître dans les différentes allocutions adressées aux pèlerins, et la façon dont ceux-ci se comportèrent, une conformité parfaite aux prescriptions de l'Ordinaire de Bourges.

Avant de quitter ce diocèse, nos compatriotes eurent la délicate pensée d'envoyer un télégramme à Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, et un autre à Mgr Delamaire, archevêque coadjuteur. Mgr Sonnois daigna envoyer lui-même la réponse en ces termes :

« Abbé Delattre, Pellevoisin. — Profondément ému, reconnaissant, remercie et bénis pèlerinage diocésain. — Sonnois, archevêque. »

CONCOURS DU COMICE AGRICOLE
de l'arrondissement de Lille

Aujourd'hui mercredi, s'ouvriront, à l'Esplanade et au Palais-Rameau, à Lille, les expositions et concours du Comice agricole de l'arrondissement de Lille, qui dureront jusqu'à dimanche prochain.

Hier ont eu lieu, au Palais-Rameau, les premières opérations de réception et de classement des volailles et animaux de basse-cour ; à l'Esplanade a commencé l'installation des machines agricoles.

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui :

Réception et classement, à l'Esplanade, des animaux reproducteurs des races bovine, ovine, porcine et caprine, ainsi que des animaux gras et de boucherie.

Réception et classement des vaches laitières-beurrières au Palais-Rameau.

Exposition publique de tous les concours.

IDYLLE ROUGE

por Jehan d'Estréelles

Hier soir, le nommé Jules M..., rue Nationale, a tiré deux coups de revolver sur une jeune fille, Berthe D..., qui avait été sa fiancée. Le meurtrier, qui était en état d'ivresse, s'est laissé désarmer par les passants et emmener au poste, sans résistance. Un médecin appelé en toute hâte, a donné les premiers soins à la victime dont les blessures sont si graves qu'il ne répond pas de la sauver.

(Les journaux).

I

— Berthe, j'ai voulu vous appeler en particulier pour vous faire part de ce qu'on m'a rapporté : il paraîtrait qu'on vous voit très souvent vous promener avec un jeune homme ?

L'interpellée, une petite brune à la mine rieuse, baissa les yeux sans répondre. La supérieure du patronage reprit :

— Voyons, parlez-moi franchement, mon enfant, est-ce que vos parents sont au courant de la chose ?

— Non, ma sœur, d'ailleurs je ne me promène pas si souvent que ça.

— C'est toujours trop si vous n'avez pas l'autorisation de vos parents. Croyez-vous qu'ils seraient heureux de cette fréquentation ?

— Je ne sais pas... je crois que oui.

— Vous croyez, mais vous n'êtes pas sûre, la preuve en est que vous n'osez pas leur en parler, avouez que vous n'osez pas?

Cette fois encore la jeune fille resta sans répondre.

— Ma petite Berthe, il faut que vous me promettiez de parler ce soir à votre mère, vous entendez, ce soir. Si ce jeune homme est tout à fait convenable, vous le verrez en présence de vos parents ; s'il n'est pas agréé, vous renoncerez à lui.

— Comme vous y allez, ma sœur, est-ce qu'on peut renoncer...

— Pourquoi pas ? interrompit la religieuse gravement ; il n'est jamais trop tard pour revenir sur une sottise.

— Vous en parlez à votre aise parce que vous êtes sœur de charité, fit Berthe avec une moue mutine ; moi, je ne trouve pas que ce soit une sottise d'aimer quelqu'un.

— Ne me faites pas dire d'énormités, vilaine petite, je ne prétends pas qu'aimer est une sottise, mais je prétends qu'il faut bien placer ses affections. Est-ce que vous avez pris tous les renseignements voulus sur ce jeune homme ? Non, n'est-ce pas ? Quelle imprudence ! — La directrice se leva — Enfin, vous êtes une bonne enfant bien honnête, bien pieuse et vous voulez rester telle; parlez ce soir à vos parents.

Lire la suite dans le « Fléau du Siècle » (15 juin 1907), mensuel, 15, rue d'Angleterre. — 1 fr. par an.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

A LILLE

Ont été déclarés admissibles ;

MM. Alavoine, Basy, Baille, Bendet, Bandoin, Bazimon, Berthe, Bettembos, Blaevoet, Bodin, Boulanger, Bondart, Boutal, Bouville Georges, Brice, Brivois, Broutin, Brunet, Buchy, Burette, Borth, Busson, Cailleaux, Cailliau Reymond, Camplus, Cantineau, Caron, Castel, Castelain, Cattoen, Chariot, Choquet, Clabron Marcel, Cosnon, Cogez Alexandre, Comyn, Corbillon, Cordier Henri, Cottarre, Crabbe, Darou, Deutrens, Debergues, Debruyne, Debuchy, De Corté, Dedourge, Degallie, Dehon, Delacroix Henri, Delannoy Adolphe.

MM. Delannoy Nerée, Delecant, Deleplanque, Delerue, Deligny, Delmotte, Delubel, Deltombe, Depierre, Dereumez, Derock, Derousseaux, de Saint Esteban, Deschodt, Desmet, Desuert, Deumier, Dhonailly, Dipré, Doutrelong, Dransart, Druart, Duhamel, Duquelzar, Dusausoy, Duvet Léonce, Fayolle, Ferlin, Flament, Foiret, François Auguste, François Paul, Garcette, Godart, Guidez, Haem, Heerebout, Herfort, Hiele, Hollande, Huré, Le Blanc, Leborgne, Lecocq Hippolyte, Lefebvre René, Leleu, Lepetit, Lerebours, Leroy, Lesage Léon, Lescroart, Liard, Loridant Henri, Loubry, Marchant, Maret.

MM. Marsanet, Masquelier, Massin, Megret, Menet, Messing, Meurin, Meurisse Emile, Mouquet, Niyesse, Parmegeaux, Pennequin Léon, Pennequin Marcel, Pete, Petit, Pezé, Picavet, Pion, Poirré, Polleert, Priquet, Quennoy, Rémy, Renard, Ryckewaerde, Schoonheere, Seynaeve, Simon, Six, Speer, Théodoe, Thooris, Troch, Vaillant, Vandenabeele Georges, Vandenberghe, Vanden Brule, Vandromme, Vengraelschepe, Vanhulle, Varin, Verbrugge, Vercoûtre, Verin, Vienne, Wartel, Watbled, Wattrelos Clément, Willoquet, Harmegnies, Meyeur, Canion, Cuisinier.

368 candidats s'étaient présentés, 162 ont été déclarés admissibles.

A DOUAI

Sur 132 candidats inscrits, 131 se sont présentés; 88 ont été admis aux épreuves de la 2e série, ce sont :

Beaucamps, Bèche, Berne, Bertieaux, Bétrancourt, Bizet, Beuzet, Blin, Bodelle, Boquillon, Bourgin, Brixy.

Caillaux, Canonne, Cappart, Carin, Claisse, Copin, Cottignies, Crinon.

Décamps, Dehove, Delacourte, Delacroix, Dérégnaucourt, Dhonailly, Dochez, Domissy, Dosière, Dufour, Dumont Jules, Dupas Maurice, Durieux.

Fichelle, Flèvez, Flament, Fontaine, Fromont.

Gallet, Gladieux, Guislain, Hanssens, Hayez, Hérogues, Hugot, Huret, Jean.

Lecerf, Lefrançois, Legrand, Leleu, Lemaire, Lesage, Levaux, Lebert, Louis, Louvez, Magrez, Monborgne, Morelle, Neuville, Nys.

Parisis, Petit, Poret, Postic, Relinger Charles, Reliager Hubert, Revelart, Ripaille, Royal, Ruffin, Ruggiéry.

Salembier, Seignez, Sorrioux, Troailiez, Tissot, Vandwalle, Wauthier, Wion, Woutrin.

A ARRAS

Garçons. — Résultats des examens écrits connus à 7 heures du soir. Sont admissibles aux épreuves de la 2e série, sur 135 candidats :

MM. Barbe, Barbier, Beaussart, Bienvenu, Bisiaux, Blériot, Boitou, Briffaut, Candelier Albert, Caron, Colpier, Cottel, Couture, Debaker, Debostel, Debureaux, Delahaye Achille, Delbarre, Deldicque, Delecroix, Demarie, Derny, Desforges, Dercourt, Dubois Léon, Dubois René, Duc, Dufour, Dufresne, Dujardin, Fumery, Garin, Gautrin, Grandhomme, Grard.

Hémery, Hervé, Hespelle, Hocquillier, Hot, Lainé, Lebas Charles, Lebœuf, Leclercq, Legris, Loir Auguste, Loir Talme, Louart, Marc, Corckell, Malle, Méney, Meurice, Oger, Pattou, Petain, Pecqueur, Plonchart, Plouviez, Plouriche, Pruvost, Ringard, Saint-Royre, Samier, Sauvage Georges, Sauvage Maurice, Scache, Seillier, Sueur, Taquet, Theillier, Vandenbusch, Verclytte, Vétu, Wallois, Wiart, Wilfert.

Les épreuves de la 2e série ont eu lieu mardi 25 juin, à 7 heures du matin.

—o—

Nous donnons ci-dessous le texte des épreuves données aux candidats du brevet élémentaire.

Orthographe. — Rome et Gaule. — En conquérant la Gaule, César l'a rendue entièrement et pour jamais romaine. Cette rapidité merveilleuse avec laquelle Rome « s'assimile » alors les Gaulois, ne se comprend que lorsqu'on sait en quel état elle les avait trouvés. Ils n'étaient pas tout à fait barbares comme les Germains. Ils avaient de grandes villes, un système régulier d'impôts, un ensemble de croyances religieuses, une aristocratie ambitieuse et puissante et une sorte d'éducation nationale dirigée par les prêtres. Cette « culture » encore imparfaite, si elle n'avait pas entièrement éclairé les esprits, les avait au moins éveillés. Ils étaient ouverts et curieux, assez intelligents pour reconnaître ce qui leur manquait, assez libres de « préjugés » pour renoncer à leurs usages quand ils en trouvaient de meilleurs.

Dès le commencement de la guerre, ils réussirent à imiter la tactique romaine, à construire des machines de siège et à les manœuvrer avec une habileté avec laquelle César rend justice. Ils étaient donc encore rudes et grossiers, si l'on veut, mais déjà tout prêts pour une civilisation supérieure « dont » ils avaient le désir et l'instinct. Voilà ce qui explique qu'ils l'avaient si facilement accueillie.

La Gaule s'est si profondément « imprégnée » de la civilisation romaine, « dont » elle avait soif sans la connaître, qu'après tant de siècles et malgré tant de révolutions, elle n'en a pas encore perdu « l'empreinte » et que c'est la seule chose qui ait persisté jusqu'à présent dans ce pays où tout change.

Questions : I. Expliquer les mots : s'assimiler — culture — préjugés — s'est imprégnée — empreinte.

II. Analyser les mots : en, l', entièrement, et, pour, jamais, de la 1re phrase, et les deux « dont ».

III. Analyser logiquement la phrase : « Ils étaient ouverts... de meilleurs ».

IV. Indiquer l'idée générale de la dictée.

Composition française. — On trouve dans la plupart de nos écoles publiques des gravures représentant les beaux faits de notre histoire nationale et les portraits de nos grands hommes.

Quelle influence peut exercer sur les enfants la vue de ces images ?

Arithmétique. — I. Démontrer que, si l'erreur commise dans la multiplication de deux nombres provient de ce que le premier chiffre à droite de l'un des produits partiels n'a pas été écrit, comme il convient, sous le second chiffre à droite du produit partiel précédent, la preuve par 9 ne peut pas indiquer l'erreur.

II. Un cycliste roule avec une vitesse constante pendant 3 h. 20 m., puis il juge à propos de terminer son trajet en train-omnibus dont la vitesse est les 3/5 de la vitesse à bicyclette. Le voyage en train ayant duré 40 minutes et la distance totale parcourue étant de 80 kilomètres, quelle était la vitesse par heure du bicycliste ? (Solution arithmétique).

Université catholique

ANCIENS ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Lundi, l'Association amicale des Etudiants et Anciens Etudiants en pharmacie de la Faculté libre de Lille célébrait sa dernière réunion de l'année, d'une façon un peu plus solennelle qu'à l'ordinaire.

Le matin, M. le Pro-Recteur avait non seulement accepté de dire la messe pour l'Association, mais encore il avait tenu à lui montrer son affection toute particulière en lui redisant les conseils que l'an dernier, à pareille époque, il lui avait déjà adressés.

L'après-midi, sur la gracieuse proposition de M. Willot, maître de conférences aux Facultés Catholiques, les étudiants se rendirent à Roubaix visiter la pharmacie et son laboratoire, achalandés d'une façon toute moderne.

Le soir, tous les membres de l'Association que leurs occupations ne retenaient pas chez eux se trouvaient réunis au Cercle, rue Grande-Allée.

M. Thieullet, entouré de M. le Vice-Recteur, de M. le docteur Duret, doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, de M. Carrez, son assesseur, de M. Decramer, président du Syndicat des Pharmaciens du Nord de la France, spécialement invité à cette séance, et de tous les professeurs, anciens étudiants et étudiants, ouvre la séance à neuf heures et demie.

Après avoir présenté M. Decramer, venu fraterniser quelques instants avec de futurs membres du Syndicat qu'il préside, M. Thieullet donne la parole à M. Logié. Le vice-président retrace rapidement les faits et gestes de l'Association pendant l'année ; puis le secrétaire donne lecture du voyage à Anvers que fit l'Association au mois de mai dernier.

M. Carrez et M. le Vice-Recteur prennent successivement la parole et, s'adressant particulièrement à ceux qui bientôt diplô-

FEUILLETON 9

LES IDÉES du professeur Furst

Ma tante hésita une minute ; puis avec effort :

— Aujourd'hui je te dois quelques explications, dit-elle ; je n'aurai pas de sacrifices à m'imposer pour toi ; quand ton père mourut, il te laissa une petite somme, dont il reste fort peu de chose maintenant. Je suis prête à te rendre les comptes que tu peux exiger : tu verras que ce qui manque à ton héritage a été dépensé pour toi seule.

— Je n'en doute pas, dis-je, soulagée d'un grand poids...

Oh ! les bienfaits de ma tante !... Ce n'était guère le moment de la juger, la pauvre femme !... Mais je ne pus m'empêcher de penser que, très souvent, elle m'avait reproché d'être gênante et ruineuse... alors qu'elle savait ceci ! Et mon oncle, qui laissait faire !...

— Je désire, reprit-elle, que tu continues tes études ; il me déplairait de te voir peindre des éventails... comme une ouvrière...

— Vous voulez dire comme une artiste ?

— Ne me parle pas des artistes !... Une race que je méprise, fit-elle vivement... D'ailleurs, puisqu'il n'y a plus que quelques mois à passer, d'ici l'époque des examens, tu peux me faire ce plaisir d'essayer encore....

Je m'inclinai en signe d'acquiescement.

— Quant à moi, continua-t-elle, je vendrai ma maison... et je quitterai cette ville.

— Vous ! m'écriai-je, stupéfaite : car ma tante était née à Sainte-Pazanne, et plaçait cette gentille petite bourgade au premier rang des villes de France, pour la beauté du site, l'urbanité des habitants, la haute civilisation de la société, etc... Quitter Sainte-Pazanne !

— Oui, appuya-t-elle ; je ne veux pas déchoir aux yeux de « la ville », et vivre gênée, là où on m'a vue riche. Nous irons à Paris.

Je compris que la vanité faisait faire une sottise à ma tante. Je vous demande un peu en quoi « la ville » pouvait s'inquiéter qu'elle fût riche ou pauvre ? Il y a des êtres bizarres, qui pensent n'avoir de valeur que celle de leur fortune!... Mais le mot « Paris » avait résonné agréablement à mon oreille ; il me semblait que là je trouverais les moyens de me livrer à mon goût pour la peinture... que, là, je trouverais les élèves, ou les éventails... dont je parlais à ma tante l'instant d'avant.

— Quand partirez-vous ? demandai-je.

— Aussitôt que possible ; dans quelques semaines, peut-être ; j'espère trouver facilement un acquéreur pour la maison ; M. Hauthon, le notaire, a plusieurs fois offert à ton oncle de l'acheter ; je lui parlerai demain...

Ici, Laurence éleva la voix :

— Nous laisserons donc mon père ici ? dit-elle.

— Il le faudra bien ! répondit ma tante.

— Cela me fait de la peine, reprit Laurence ; j'aurais voulu lui porter des fleurs souvent...

J'embrassai ma cousine, qui ne parlait pas souvent ; mais, quand cela lui arrivait, le faisait judicieusement.

— Ne mêlons pas le sentiment aux affaires ! dit ma tante d'un ton sec ; on pense à ses morts aussi bien à Paris qu'ailleurs !

— Non, ce n'est pas la même chose, reprit Laurence, avec l'entêtement des gens calmes.

Ma tante replia méthodiquement ses papiers et, sans daigner discuter davantage, répéta :

— Je parlerai demain à M. Hauthon.

— Mais, dis-je, vous me laisserez donc seule ici, jusqu'à ce que j'aie passé mes examens ?

— Sans doute !

— C'est impossible, ma tante ! Que deviendrai-je ! Emmenez-moi... je travaillerai aussi bien là-bas... mieux même... J'aurai de meilleurs professeurs.., et je réussirai plutôt à Paris, vous verrez !...

Ma tante se récria d'abord ; mais je bataillai si bien, que je finis par l'emporter ; et il fut convenu que nous partirions incessamment.

Quelques semaines plus tard, nous étions à Paris. Comme nous avions un fort mince revenu, notre logis était situé dans un quartier peu luxueux ; nous habitions, au quatrième étage, un minuscule appartement rue des Batignolles ; les arbres du square voisin nous donnaient l'illusion de la campagne ; en nous penchant aux fenêtres, nous voyions, à travers la claire verdure du feuillage de printemps, les marbres des statues poser de jolis tons clairs sur le gazon anglais... Le ciel gris-perle d'avril faisait un fond d'une légèreté idéale à ce coin de paysage parisien.

Dès mon arrivée, je me sentis prise par la vie intense, fiévreuse, agitée, de Paris ; le bruit, les voitures, les passants me grisaient, tandis que ma cousine, effarée, n'osait s'aventurer seule à travers une rue. Ma tante organisa sa vie avec cette méthode qui la caractérisait ; levée à six heures comme à Sainte-Pazanne, frottant les vieux meubles avec l'activité qu'elle exigeait autrefois de sa servante, elle réglait l'emploi de toutes les heures du jour avec une régularité mécanique ; mais au bout de peu de temps, je vis qu'elle eût donné beaucoup pour n'avoir point eu la malencontreuse idée de quitter sa tranquille petite ville, sa maison vaste, son jardin, pour venir s'échouer dans cet appartement exigu, — l'un des alvéoles de l'immense ruche qu'est une maison parisienne, — où elle ne connaissait personne, où elle se sentait dépaysée et malheureuse autant que Laurence ! Dans les étroites pièces, nous avions empilé nos massifs meubles apportés de province, qui faisaient là l'effet le plus piteux... solides et peu élégants, ils ressemblaient tout à fait à ma tante...

Je cherchai sans le dire, à utiliser le talent de peintre que je pouvais avoir... je reconnus que c'était assez difficile... Ma tante me persécutait, cependant, pour que je continuasse mes études... je commençai à suivre des cours beaucoup trop forts pour moi, et que je ne fréquentais qu'avec ennui, car je savais, j'étais sûre, que j'échouerais cette fois encore ! Sous prétexte de prendre des leçons supplémentaires, je passais des après-midi au Louvre, à contempler les peintures des grands maîtres... Souvent, j'emportais un album, et je croquais un fragment : figure ou coin de paysage ; je m'y oubliais des heures entières, si heureuse, que je n'aurais, je crois, rien désiré de mieux que de pouvoir venir là, vivre au milieu des chefs-d'œuvre...

Un jour, il y avait environ deux mois que nous habitions Paris, je m'arrêtai dans la grande galerie, devant « l'Homme au Gant », cette œuvre admirable de Titien... Il faisait beau, une lumière chaude s'éparpillait dans l'immense vaisseau, jouait sur les tableaux, accrochait l'angle d'un cadre, faisait briller une tête, une main, une draperie... dans le lointain de la galerie, un copiste, monté sur une échelle, travaillait à quelque monumentale reproduction ; des visiteurs passaient sans bruit ; une robe claire, un uniforme d'officier, rutilants dans la lumière, jetaient une note très gaie dans ce milieu... tout cela étincelait, vivait, riait au soleil...

Moi, immobile devant le chef-d'œuvre du Titien, je contemplais cette figure énergique, aux yeux noirs qui, — depuis des siècles, — posent leur regard vivant sur celui qui les fixe... Le rayon de soleil éclairait cette face brune, ces lèvres prêtes à s'ouvrir..., cette tête fière émergeant dans sa pâleur dorée des blancheurs de la collerette... Lorsque, pendant un moment assez long, on fixe ce portrait, l'illusion vient que c'est un être réel qui vous regarde du fond de ce cadre... et va parler.

— Que c'est beau !... murmurai-je.

— Très beau ! dit-on derrière moi.

Brusquement je me retournai, et j'eus un moment de stupeur en reconnaissant M. Furst, mon ex-professeur, debout derrière moi et me tendant la main pour un amical « Shake-hand ».

— M. Furst !... A Paris !...

— Et vous ? dit-il. Comment cela ! Qu'y faites-vous ?

La joie de revoir la seule physionomie sympathique que j'eusse encore rencontrée dans ma vie... le besoin aussi, de reparler du temps passé, me firent oublier quelque peu le « cant ». J'allai m'asseoir sur une banquette près de mon professeur, et je lui racontai nos malheurs, la mort de mon oncle, sa ruine ; que nous étions venues à Paris par la volonté de ma tante, et que Laurence passait ses jours à faire du crochet, afin d'augmenter notre budget...

M. Furst rougit ; je pensai qu'il l'aimait encore... et me sentis un peu dépitée.

— Et vous ? me demanda-t-il, que faites-vous ?

— Moi, j'essaie d'obtenir mon brevet... Ne riez pas ; c'est très sérieux...

— Alors, l'orthographe ?

Je hochai la tête... quoique j'eusse 17 ans, l'orthographe n'était pas ma partie forte...

— Et votre mémoire, M. Furst ? J'attends votre mémoire, qui doit me donner raison contre l'Académie...

— Comment ! Vous vous souvenez encore de cela ? dit-il en riant...

— Certes ; est-ce que vous auriez déserté la cause de l'orthographe naturelle ? Voilà qui serait peu courageux !

(A Suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabr. p. PP. Trappistes, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. Giraud, 74, rue Nationale, Lille

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. « Croix du Nord », 15, r. d'Angleterre, Lille.